

La Guerre

La frontière suisse-allemande fermée

Berne, 25.—La frontière Suisse-Allemande est de nouveau fermée, à cause des opérations militaires qui ont lieu en Alsace. Les autorités ont expulsé onze marchands de provisions, allemands, autrichiens et bulgares, pour avoir pratiqué l'usure dans la vente de leurs produits. Un journaliste bien connu, Félix Falk, correspondant du "Frankfurter Zeitung" a aussi été expulsé. La police a saisi les marchandises des marchands expulsés, dont la valeur est estimée à un million de francs.

Défaite Boche en Afrique

Londres, 25.—Le général Smuts télégraphie, en date de dimanche, que les troupes du général Vanderventer ont vaincu l'ennemi à Kondoa, Irangi, le 19 avril, et ont occupé cette place. Beaucoup d'Allemands ont été faits prisonniers et les pertes boches ont été considérables. Les Allemands se sont retirés dans la direction du chemin de fer central.

La guerre aérienne

Paris, 25.—Les duels d'artillerie se continuent sur presque toute la ligne en France et en Belgique. Mais c'est dans la région de Verdun, spécialement dans le secteur Mort-Homme, et dans la forêt de l'Argonne, que règne la plus grande activité.

On signale plusieurs combats sur le front russe, mais il ne s'est produit aucun changement important.

Le Bureau de la Guerre a publié le communiqué suivant: "Notre artillerie a été active dans les secteurs de Westende et Steenstrate."

"Dans l'Argonne, nous avons concentré notre feu dans la région de Malancourt."

"A Rouet de la Meuse, et dans la Woëvre, il y a eu des actions intermittentes d'artillerie."

"La nuit dernière, notre

flotte aérienne a fait plusieurs opérations. Vingt et un obus et huit bombes incendiaires ont été lancées sur la gare du chemin de fer à Longuyon; cinq obus sur la gare de Stenay; douze sur des bivouacs, à l'Est de Dun et trente-deux sur des bivouacs, dans la région de Montfaucon, et sur la gare de Nantillois."

Le communiqué belge annonce qu'hier soir, et dans le cours de la nuit, il y eut une violente action d'artillerie dans le secteur de Ramscapelle. Dans l'après-midi du 23 avril, le bombardement a été repris avec plus de violence dans la direction de Dixmude et de Steensstraete.

DEUX DANS UN...

—Où donc est le canari?
—Tiens, le voilà sous mon bras!
—Mais... c'est le chat que tu portes là...
—Oui, mais le canari est dedans...

SHERIFF'S SALE

NOTICE is hereby given that by virtue of an execution issued out of the Madawaska County Court in which Joseph N. Thibault is Plaintiff and Arthur Ouellet Defendant issued by J. R. Michaud, Sheriff of the County of Madawaska, on the 2nd day of November, A. D. 1915, a levy having been made by me for the purpose of satisfying the said execution, there will be sold at Public Auction in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on the 5th day of July, A. D. 1916, at the hour of two o'clock in the afternoon, all the right, title, interest, claim and whatsoever, either at law or in equity of the above named Arthur Ouellet in and to: (ALL that certain piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, and described as follows: Beginning at a post standing on the northerly boundary of Canada Street, at the most westerly angle of a lot of land here-tofore conveyed by the said Annie Rice to one Alexis St-Onge; thence in a northeasterly direction along the northerly westerly boundary of said lot of land conveyed to the said Alexis St-Onge a distance of One Hundred (100) feet to another post; thence in a northwesterly direction in a line parallel with the said northerly boundary of said lot of land conveyed to the said Alexis St-Onge a distance of fifty five (55) feet to another post; thence in a southeasterly direction in a line parallel with the northerly boundary of said land and said Alexis St-Onge one hundred (100) feet to the northeasterly boundary of said highway road; thence in a southeasterly direction along said boundary of said highway road for a distance of fifty-five (55) feet to the place of beginning, containing one hundred and twenty-six thousandths (126-1000) of an acre more or less.

The above described land and premises being subject to two Mortgages to Plus Michaud, Esquire, Edmundston, N. B. Dated at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, in the Province of New-Brunswick, this 25th day of April, A. D. 1916.

JACQUES F. FOURNIER, Sheriff.

NOTICE

Dont forget the place

at
Edmundston, N. B.

We have a complete stock of Mill Supplies always on hand. A specialty of Belting Trojan, Balata, Thistle, Rubber, leather, Oak extra tanned, Oak Victor tanned, Oak Viking tanned, Oak Standard double, Leviathan and Anaconda Belting, Lacing leather of choice, Shingle Ties and all Ties, Emery Wheels of all sizes, Batteries, Spark Plugs, magnetos, Kerosine, Gasoline, Machine Oil of all kinds. Gasoline Engines "Waterloo" or "Saw". Saws SHIMONDS & DISSON.

We also buy and sell lumber of all kinds. Long Timber and random, Shingles, laths, Telegraph Poles, Railway Ties, Fence Posts, Hardwood and Sawdust, etc., etc.

Give us a call and we will give you all information free.

Office and Store opposite T. Boulleau, Barber Shop, near Covered Bridge, 25 Victoria Street.

J. W. LUCAS
Edmundston, N. B.

Le monde a l'envers

Nous trouvons dans un récent numéro de la revue humoristique "Life", publiée aux Etats-Unis, un dessin fort amusant à propos de l'évolution féministe. Ce dessin nous montre dans l'avenir une femme déterminée et robuste, enlevant un pauvre petit homme tout tremblant, en pantalon de dentelles.

Ce dessin n'est pas flatteur pour l'homme futur. Tout en nous refusant à croire à l'inspiration prophétique de l'artiste que l'a dessiné en blanc et en noir, il faut bien admettre que les événements actuels justifient en quelque sorte, une telle fantaisie.

En effet, la guerre prend la fleur de la jeunesse, les hommes les plus robustes, les plus virils, et il y aura certainement, la paix conclue, un affaiblissement de l'espèce masculine, en bien des endroits. Les femmes, devant se disputer les meilleurs, qui resteront, puiseront leur audace dans la nécessité et intervertiront les rôles.

Dans la province de Québec, les hommes tiennent bon et ne désespèrent pas de conserver le dessus. Mais il n'en est pas ainsi au Manitoba, où le gouvernement Norris semble avoir consacré la déchéance du chef naturel de la famille, en accordant aux femmes le droit d'abandonner leur foyer et leurs enfants pour montrer sur les tréteaux et demander qu'on leur remette la direction des affaires publiques.

Il ne nous déplairait pas de voir ces messieurs de la législature du Manitoba, en pantalons de dentelles, dans l'attitude de la pudeur effarouchée, enlevés de leur siège à la Chambre, dans les bras de Manitoba membres, les destinant à des fonctions moins législatives.

Nous ferions volontiers le voyage pour voir cela.

Mais il n'y a pas qu'au Manitoba où il se passe des choses extraordinaires.

Il paraît, s'il faut en croire les journaux, que la mesure législative présentée à la chambre des Communes par l'hon. M. Doherty, concernant la prohibition, prévoit le cas où dans une province du Dominion, il serait défendu à un citoyen de garder chez lui de la boisson, le gouvernement fédéral prendrait alors des mesures pour faire respecter cette loi.

C'est encore plus fort que tout ce que les prohibitionnistes avaient inventé jusqu'ici.

Qu'on veuille bien ne pas dénaturer notre pensée. Nous déplorons, comme tous les citoyens raisonnables, l'abus qui se fait des alcools et les misères et résultant et pour les individus et pour les familles. Mais ce n'est pas en dépassant le but à atteindre qu'on arrivera à faire disparaître cet abus.

Nous sommes de l'avis de M. Armand Lavergne qui, à la législature, a déclaré qu'il était contre la prohibition telle qu'on voulait l'imposer et préconise de favoriser de préférence la consommation du vin et de la bière. Quant aux débits d'alcools proprement dits, on devrait exercer sur ces établissements, une surveillance plus effective, voilà tout.

Nous savons qu'il y a des buveurs vendant des alcools frelatés, qui sont de véritables poisons. Nous savons aussi que dans bien des endroits on pousse à boire, on prend jusqu'au dernier sou la paye de l'ouvrier, sachant que sa famille souffrirait de privation de toutes sortes, que sa femme et ses enfants manqueraient de nourriture et de vêtements. Ceux qui se rendent coupables de semblables abus sont des criminels et méritent d'être punis sévèrement. Mais a-t-on fait jusqu'ici tout ce qu'il était possible de faire pour supprimer ces exploitateurs éhontés du vice avilissant de l'ivrognerie?

Il n'est pas juste, tant qu'il ne sera pas prouvé qu'il ne saurait y avoir d'établissements bien tenus, faisant un commerce honnête, recevant une clientèle raisonnable, de faire disparaître tous les hôtels et d'obliger celui qui éprouve le besoin de prendre un stimulant, de temps à autre, de se faire porter sur la liste des malades par son médecin ou de s'aventurer secrètement, dans des endroits louches, où on lui fera absorber une drogue quelconque.

L'alcool, dit-on est une cause de dégénérescence de la race. Cela est vrai lorsqu'on en considère l'abus. Mais la cause de dégénérescence sont multiples, et comprennent tous les abus. Il faudrait se coucher tôt et se lever matin, dans l'intérêt de l'espèce; régler son appétit et n'absorber que les nourritures saines; ne jamais toucher aux plats trop savamment préparés avec des épices; ne pas travailler plus que ses forces le permettent, et surtout ménager l'effort intellectuel. Il y a aussi les mariages mal assortis, le défaut de sélection des conjoints, le manque d'air pur pour les pauvres gens dans les grandes villes, l'usage où les jeunes filles s'épuisent et se flétrissent de bonne heure, les sollicitations malsaines auxquelles succombent tant de jeunes gens, qui inflent sur la vitalité de la race.

Les prohibitionnistes auront fort à faire s'ils veulent mettre ordre à tout cela au moyen de mesures radicales.

Qu'arriverait-il, par exemple, s'ils prohibaient toute nourriture autre que le lard salé et la soupe aux pois, sous prétexte qu'il y a des gens qui mangent trop?

Il faudrait, à tout le moins, changer nos méthodes de culture et ne plus s'occuper que de l'élevage des porceux.

Non, nous ne sommes plus au temps de l'esclavage, et, du reste, les peuples asservis n'ont jamais fait les nations fortes. C'est en améliorant les conditions économiques dont le monde moderne a encore à souffrir, c'est par l'éducation des masses, la diffusion de l'instruction donnant à l'homme une conception plus haute de la vie, qu'on rétablira peu à peu l'équilibre entre les forces que la nature a mises en nous et les exigences de la civilisation au milieu de laquelle nous vivons.

M. Doherty est sans doute de bonne foi en tendant la main aux prohibitionnistes, mais son geste n'aura d'autre résultat que de faire mentir le vieux proverbe, qui dit que charbonnier est maître chez soi.

Un vent de folie semble souffler sur nous et mettre le monde à l'envers.

La preuve que le monde tourne à l'envers ne s'affirme pas seulement par le fait que les femmes se préparent à faire violence aux pauvres hommes que les canons de Guillaume laisseront sur la terre et que les prohibitionnistes auront rendus bientôt inaptes à toute action virile si on n'y met bon ordre, mais aussi parce qu'il est arrivé une chose étonnante à Québec, dont on n'avait jamais entendu parler jusqu'ici.

Un enfant de St-Sauveur, un bébé encore emmaillotté dans ses langes, après avoir fait remarquer à sa mère qu'elle avait cassé trois soucoupes en lavant la vaisselle, lui annonça que la guerre serait finie dans trois mois.

Le monde a l'envers

Nous trouvons dans un récent numéro de la revue humoristique "Life", publiée aux Etats-Unis, un dessin fort amusant à propos de l'évolution féministe. Ce dessin nous montre dans l'avenir une femme déterminée et robuste, enlevant un pauvre petit homme tout tremblant, en pantalon de dentelles.

Ce dessin n'est pas flatteur pour l'homme futur. Tout en nous refusant à croire à l'inspiration prophétique de l'artiste que l'a dessiné en blanc et en noir, il faut bien admettre que les événements actuels justifient en quelque sorte, une telle fantaisie.

En effet, la guerre prend la fleur de la jeunesse, les hommes les plus robustes, les plus virils, et il y aura certainement, la paix conclue, un affaiblissement de l'espèce masculine, en bien des endroits. Les femmes, devant se disputer les meilleurs, qui resteront, puiseront leur audace dans la nécessité et intervertiront les rôles.

Dans la province de Québec, les hommes tiennent bon et ne désespèrent pas de conserver le dessus. Mais il n'en est pas ainsi au Manitoba, où le gouvernement Norris semble avoir consacré la déchéance du chef naturel de la famille, en accordant aux femmes le droit d'abandonner leur foyer et leurs enfants pour montrer sur les tréteaux et demander qu'on leur remette la direction des affaires publiques.

Il ne nous déplairait pas de voir ces messieurs de la législature du Manitoba, en pantalons de dentelles, dans l'attitude de la pudeur effarouchée, enlevés de leur siège à la Chambre, dans les bras de Manitoba membres, les destinant à des fonctions moins législatives.

Nous ferions volontiers le voyage pour voir cela.

Mais il n'y a pas qu'au Manitoba où il se passe des choses extraordinaires.

Il paraît, s'il faut en croire les journaux, que la mesure législative présentée à la chambre des Communes par l'hon. M. Doherty, concernant la prohibition, prévoit le cas où dans une province du Dominion, il serait défendu à un citoyen de garder chez lui de la boisson, le gouvernement fédéral prendrait alors des mesures pour faire respecter cette loi.

C'est encore plus fort que tout ce que les prohibitionnistes avaient inventé jusqu'ici.

Qu'on veuille bien ne pas dénaturer notre pensée. Nous déplorons, comme tous les citoyens raisonnables, l'abus qui se fait des alcools et les misères et résultant et pour les individus et pour les familles. Mais ce n'est pas en dépassant le but à atteindre qu'on arrivera à faire disparaître cet abus.

Nous sommes de l'avis de M. Armand Lavergne qui, à la législature, a déclaré qu'il était contre la prohibition telle qu'on voulait l'imposer et préconise de favoriser de préférence la consommation du vin et de la bière. Quant aux débits d'alcools proprement dits, on devrait exercer sur ces établissements, une surveillance plus effective, voilà tout.

Nous savons qu'il y a des buveurs vendant des alcools frelatés, qui sont de véritables poisons. Nous savons aussi que dans bien des endroits on pousse à boire, on prend jusqu'au dernier sou la paye de l'ouvrier, sachant que sa famille souffrirait de privation de toutes sortes, que sa femme et ses enfants manqueraient de nourriture et de vêtements. Ceux qui se rendent coupables de semblables abus sont des criminels et méritent d'être punis sévèrement. Mais a-t-on fait jusqu'ici tout ce qu'il était possible de faire pour supprimer ces exploitateurs éhontés du vice avilissant de l'ivrognerie?

Il n'est pas juste, tant qu'il ne sera pas prouvé qu'il ne saurait y avoir d'établissements bien tenus, faisant un commerce honnête, recevant une clientèle raisonnable, de faire disparaître tous les hôtels et d'obliger celui qui éprouve le besoin de prendre un stimulant, de temps à autre, de se faire porter sur la liste des malades par son médecin ou de s'aventurer secrètement, dans des endroits louches, où on lui fera absorber une drogue quelconque.

L'alcool, dit-on est une cause de dégénérescence de la race. Cela est vrai lorsqu'on en considère l'abus. Mais la cause de dégénérescence sont multiples, et comprennent tous les abus. Il faudrait se coucher tôt et se lever matin, dans l'intérêt de l'espèce; régler son appétit et n'absorber que les nourritures saines; ne jamais toucher aux plats trop savamment préparés avec des épices; ne pas travailler plus que ses forces le permettent, et surtout ménager l'effort intellectuel. Il y a aussi les mariages mal assortis, le défaut de sélection des conjoints, le manque d'air pur pour les pauvres gens dans les grandes villes, l'usage où les jeunes filles s'épuisent et se flétrissent de bonne heure, les sollicitations malsaines auxquelles succombent tant de jeunes gens, qui inflent sur la vitalité de la race.

Les prohibitionnistes auront fort à faire s'ils veulent mettre ordre à tout cela au moyen de mesures radicales.

Qu'arriverait-il, par exemple, s'ils prohibaient toute nourriture autre que le lard salé et la soupe aux pois, sous prétexte qu'il y a des gens qui mangent trop?

Il faudrait, à tout le moins, changer nos méthodes de culture et ne plus s'occuper que de l'élevage des porceux.

Non, nous ne sommes plus au temps de l'esclavage, et, du reste, les peuples asservis n'ont jamais fait les nations fortes. C'est en améliorant les conditions économiques dont le monde moderne a encore à souffrir, c'est par l'éducation des masses, la diffusion de l'instruction donnant à l'homme une conception plus haute de la vie, qu'on rétablira peu à peu l'équilibre entre les forces que la nature a mises en nous et les exigences de la civilisation au milieu de laquelle nous vivons.

M. Doherty est sans doute de bonne foi en tendant la main aux prohibitionnistes, mais son geste n'aura d'autre résultat que de faire mentir le vieux proverbe, qui dit que charbonnier est maître chez soi.

Un vent de folie semble souffler sur nous et mettre le monde à l'envers.

La preuve que le monde tourne à l'envers ne s'affirme pas seulement par le fait que les femmes se préparent à faire violence aux pauvres hommes que les canons de Guillaume laisseront sur la terre et que les prohibitionnistes auront rendus bientôt inaptes à toute action virile si on n'y met bon ordre, mais aussi parce qu'il est arrivé une chose étonnante à Québec, dont on n'avait jamais entendu parler jusqu'ici.

Un enfant de St-Sauveur, un bébé encore emmaillotté dans ses langes, après avoir fait remarquer à sa mère qu'elle avait cassé trois soucoupes en lavant la vaisselle, lui annonça que la guerre serait finie dans trois mois.

Avis aux Fumeurs

Nous désirons attirer l'attention de tous les fumeurs et amateurs de bon tabac que

FRENETTE & FRERE, manufacturiers de Montréal a fait un arrangement spécial avec M. JOHN J. DAIGLE, de Edmundston, qui sera leur dépositaire à l'avenir. Par conséquent M. Daigle aura désormais en main les tabacs **VIGER, PONTIAC** composés de parfum d'Italie et Quesnel pur naturel à 10c, le paquet et aussi le tabac **ORLEANS** composé de parfum d'Italie et de havane à 5c, le paquet.

Tous ces tabacs sont purs et naturels de première qualité et les seuls sur le marché garantis comme tels. Tout fumeur qui désire fumer ce qu'il y a de mieux n'a qu'à demander le **VIGER, le PONTIAC** ou l'**ORLEANS**.

Les marchands qui désiraient vendre les tabacs de **FRENETTE & FRERE** pourront se le procurer au prix du gros en s'adressant à

JOHN J. DAIGLE,

Dépositaire pour **Edmundston, N. B.**
FRENETTE & FRERE

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons, — En vente partout.
CIE. J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la névralgie et les Rhumes Fiévreux.

TELEPHONE 5-42

Chez

J. W. HALL, Edmundston, N. B.

Vous trouverez les marchandises suivantes aux plus bas prix du marché.

BOIS A FINIR (EN EPINETTE)
BOIS A FINIR (EN HARD PINE)
BOIS A PLANCHER (EN MERISIER)
BOIS A PLANCHER (EN EPINETTE)
CLAPBORDS (EN EPINETTE)
MOULURES (HARD PINE ET EPINETTE)
PORTES

CIMENT, CHAUX, BRIQUE ROUGE, BRIQUE BLANCHE, TERRE A FEU, GOUDRON (COAL TAR) EN QUART, HUILE A CYLINDRE ET GAZOLINE.

Aussi j'ai toujours un bel assortiment de

VOITURES, HARNAIS de VOITURES D'OUVRAGE, et si vous avez besoin d'un JEUNE CHEVAL ou d'une BONNE JUMENT (toujours garanti) chez **HALL** est la place de l'acheter. J'en ai toujours en mains.

J'ai toujours en stock un assortiment d'ENGRAIS, AVOINE, (deux chars en chemin) BLÉ D'INDE rond et cassé, MOULEES de toutes sortes. J'achète et je vends le foin au char.

Si vous avez besoin d'aucune chose qui n'est pas sur cette liste téléphonnez-moi et si je ne l'ai pas je pourrai peut-être vous l'avoir, satisfaction garantie.

Mon charbon dur est en chemin, donnez vos commandes d'avance pour être certain, car la situation des mines est bien incertaine. Achetez votre charbon du marchand de charbon; celui sur lequel vous pouvez compter en tout temps pour votre approvisionnement.

Valse Azurée

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (550) contient NEUF morceaux de musique dont voici les titres:

10 Légende de Pâques, chanson interprétée par Lucile Angers.
20 Le Vieux Ménétrier, chanson d'enfant par Auguste Charbonnier.
30 Papillon tu es folage, chanson du terroir illustrée.
40 Valse Azurée, valse brillante pour le piano.
50 Espérons, marche populaire pour le piano.
60 Reconnaissance, chant religieux pour Pâques.
70 Les Poil-aux-Pattes, chant de route du 163ème Régiment.
80 Prière d'Amour, nouveauté parisienne interprétée par Desmar-

teau.
90 Mort Héroïque de l'Alsacien, scène dramatique avec parlé.
Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada \$1.50; Etats-Unis \$2.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig Est, Montréal.
Catalogue de primes envoyé gratis.

AU RESTAURANT.

—Gargon, la carte!
Voilà, messieurs. Ces messieurs désirent-ils un filet mignon?
—Non.
—Un gigot braisé?
—Nous verrons.
—Des pieds à la poulette?
—Eh! non. Donnez-nous un peu de répit.
Le garçon s'éloigne et revient quelques instants après:
—Messieurs, il n'en reste plus!